



**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE CANDIDATURES DE LA LIGUE DE
FOOTBALL DE BOUIRA SEANCE DU 07/12/2024**

L'an deux mil vingt quatre et le 07 du mois de décembre, s'est tenue une réunion de la commission de candidature à 12H 30 au siège de ligue de football de Bouira sous la présidence de Mr : **ZINE Gacem** président de la commission et conformément aux orientations des services de la jeunesse et des sports dont les correspondances N° 1588 du 03/12/2024 et N° 1595 du 03/12/2024.

Ordre du jour :

- Etude des dossiers de candidatures



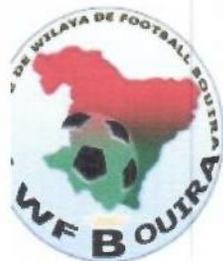
La séance a été ouverte par Mr : **ZINE Gacem** président de la commission, après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, il passa directement à l'étude des dossiers

Candidat a la présidence de la ligue :

- ❖ REBIAI Fayrouz
- ❖ KAHLAL Fodhil
- ❖ BAKIRI Noureddine

Candidats au poste expert FAF au bureau de ligue :

- ❖ BENAGDI Massinissa
- ❖ LARBI CHERIF Mohamed Amine



❖ KOUIDER Noureddine

Candidats au poste représentants des clubs :

- ❖ SAADI Smail
- ❖ MERZOUK ABDELLAH
- ❖ DJENNIDI HAMID

Candidats au poste représentant des arbitres :

- ❖ MELLOUK Juba

ETUDE DES DOSSIERS :

Collège des présidents :

Après études approfondis des dossiers par la commission des candidatures il a été décidé à l'unanimité de retenir le dossier de la candidate :

REBIAI Fayrouz

Les candidatures rejetées à l'unanimité :

BAKIRI Noureddine pour les motifs suivants :

- Le candidat n'est pas membre de l'assemblée générale de la ligue de football de bouira
- L'intéressé ne peut pas se porter candidat comme le stipule l'article 47 aliéna 1 des statuts de la ligue
- Il a été exclu par les membres de l'assemblée générale lors de L'AGO 2019 tenu le

13/09/2020





KAHLAL Fodhil : pour le motif suivant : insuffisance de niveau d’instruction conformément au décret exécutif N°16-153 du 23/05/2023 modifié et complété par le décret exécutif N° 22-310 du 12/09/2022 notamment l’article 13 alinéa 02 et de la feuille de route de la DJS

Collège des experts : les trois candidatures au poste d’expert à savoir :

- ❖ BENAGDI Massinissa
- ❖ LARBI CHERIF Mohamed Amine
- ❖ KOUIDER Noureddine

Ont été retenus par la commission conformément au décret exécutif N°16-153 du 23/05/2023 modifier et complété par le décret exécutif N° 22-310 du 12/09/2022 notamment l’article 13 alinéa 02 et de la feuille de route de la DJS

Collège des clubs : les trois candidatures au poste représentants des clubs à savoir :

- ❖ SAADI Smail
- ❖ MERZOUK ABDELLAH
- ❖ DJENNIDI HAMID



Ont été retenus par la commission conformément au décret exécutif N°16-153 du 23/05/2023 modifier et complété par le décret exécutif N° 22-310 du 12/09/2022 notamment l’article 13 alinéa 02 et de la feuille de route de la DJS

Collège des arbitres : la candidature au poste représentant d’arbitres à savoir :

- ❖ MELLOUK Juba



الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*
(Site : lwfbouira.org.dz -liguebouira19@gmail.com)
Tél/Fax : 026.73.86.55/58



Il a été retenu par la commission conformément au décret exécutif N°16-153 du 23/05/2023 modifier et complété par le décret exécutif N° 22-310 du 12/09/2022 notamment l'article 13 alinéa 02 et de la feuille de route de la DJS

La séance fut levée à 13H00

ZINE GACEM

ALILICHE MEBROUK

BELKACEMI M^{ED} SAID

SECRETAIRE GENERAL

Ligue de Football W Bouira
Le Secrétaire Général

YOUNSI Yacine

